



CONSEIL DE DIRECTION
97^{ème} session
Rome, 2 - 4 mai 2018

FR

UNIDROIT 2018
C.D. (97) 16
Original : anglais
mars 2018

Point n°17 de l'ordre du jour: Divers

Droit privé et développement: Coopération avec le Forum mondial sur le droit, la justice et le développement (GFLJD) et travaux éventuels futurs dans le cadre du projet "Modèle d'entreprise centré sur l'humain"

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Information sur la coopération actuelle avec le GFLJD et les travaux futurs éventuels dans le cadre du projet « Modèle d'entreprise centré sur l'humain » (MECH)</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à autoriser le Secrétariat à poursuivre ses travaux de recherches préliminaires sur le projet de façon compatible avec les autres activités prioritaires du Programme de travail dans l'attente que le projet HCMB ait trouvé un financement</i>
<i>Mandat</i>	<i>n.a.</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>n.a.</i>

I. PARTICIPATION D'UNIDROIT AU PROJET "MODELE D'ENTREPRISE CENTRE SUR L'HUMAIN" DU FORUM MONDIAL SUR LE DROIT, LA JUSTICE ET LE DEVELOPPEMENT (GFLJD)

1. Lors de la 96^{ème} session du Conseil de Direction (10-12 mai 2017), le Secrétariat a informé le Conseil des échanges en cours avec le Forum mondial sur le droit, la justice et le développement (GFLJD) sur la coopération et les travaux éventuels futurs dans le cadre du projet "Modèle d'entreprise centré sur l'humain".¹

2. Le document du Secrétariat présentait le projet du GFLJD, ² qui consistait à développer un "modèle d'entreprise centré sur l'humain" (MECH), une approche de type "tertium genus" "qui conjugue potentiellement – avec la même importance – la recherche du profit avec une dimension

¹ Voir: [UNIDROIT 2017 - C.D. \(96\) 14](#) - Point n° 16 de l'ordre du jour: Divers – Droit privé et développement: coopération avec le Forum mondial sur le droit, la justice et le développement (LFLJD) et travaux éventuels futurs dans le cadre du projet "Human-Centered Business Model".

² Voir: <http://www.globalforumljd.org/cops/human-centered-business-model>

déontologique plus forte de durabilité environnementale et sociale”, fournissant ainsi “un moyen supplémentaire de combler les fossés entre les différentes formes d’entreprises, allant des entreprises à but lucratif à des entreprises sans but lucratif ou à des associations bénévoles [...]”. Le projet vise à “créer un modèle d’entreprise durable et pratique disponible pour une adoption volontaire par les entrepreneurs, dans presque tous les secteurs ou milieux d’activités, dans les pays développés ou en développement, accompagné d’un cadre juridique et réglementaire favorable”. Le projet “adopte une approche holistique recouvrant tout le contexte nécessaire pour un `écosystème d’entreprises´ compétitif et durable, comprenant les régimes fiscaux, financiers, juridiques et réglementaires, les conditions d’approvisionnement, le renforcement des capacités et le suivi”.

3. La mise en œuvre du Projet est articulée autour de six piliers qui abordent les divers aspects pertinents, chacun d’entre eux sous la direction conjointe d’un ou plusieurs partenaires, avec la participation d’autres intervenants. Des consultations sont en cours pour susciter l’intérêt d’un ou plusieurs co-responsable(s) au niveau global et la disponibilité de donateurs éventuels.

4. Comme illustré dans le document du Secrétariat, l’intérêt potentiel d’UNIDROIT pour le projet HCBM remonte aux travaux préliminaires du Secrétariat en 2010 sur le régime juridique régissant les entreprises sociales. L’étude préliminaire du Secrétariat d’UNIDROIT ³ mettait en évidence les spécificités juridiques de ces formes d’entreprise au regard des formes sociétaires traditionnelles - entités à but non lucratif et sociétés commerciales classiques - et faisait état de leur croissante reconnaissance institutionnelle, conceptuelle et pratique et des législations nationales qui ont établi des cadres juridiques particuliers pour ce type d’entreprise. L’étude a suggéré, en conclusion, qu’une proposition de cadre juridique pour l’entreprise sociale (ou pour un type particulier d’entreprise sociale) était justifiée, et a avancé des propositions méthodologiques en vue de la formulation d’une telle proposition. Néanmoins, et malgré l’intérêt porté alors par le Conseil de Direction pour le projet, aucune activité n’a été poursuivie par le Secrétariat d’UNIDROIT car l’initiateur de la proposition - l’Organisation internationale de droit du développement (OIDD) - n’était pas en mesure d’obtenir un financement.

5. Vu l’intérêt d’UNIDROIT pour ce sujet dans le passé, sa possibilité de contribuer au projet HCBM a acquis une importance particulière, plus spécifiquement pour le Pilier II intitulé “Cadre juridique et gouvernance”. Comme le précise la Note conceptuelle, “l’objectif de ce Pilier est d’élaborer un cadre juridique et de gouvernance permettant d’utiliser le HCBM dans des contextes socio-économiques et juridiques différents, à des fins diverses et pour des activités variées, et pour des entreprises de dimensions diverses”; quant à ses activités, elles consistent à “identifier le modèle juridique et réglementaire fonctionnel; élaborer des systèmes innovants de gouvernance d’entreprise qui puissent assurer la poursuite d’objectifs autres que le profit; élaborer des stratégies de conformité et de suivi pour contrôler le respect du modèle juridique au sein de la gouvernance d’entreprise; élaborer des projets de dispositions à incorporer dans les statuts des ECH (*Entreprises centrées sur l’humain*).

6. Dans ce contexte, le Secrétariat d’UNIDROIT a exprimé un intérêt de principe pour le projet et a accueilli une Conférence le 17 février 2017 sous le patronage de l’Agence italienne pour la coopération au développement. ⁴ En avril 2017, le Secrétaire Général d’UNIDROIT a reçu une lettre de M. Marco Nicoli, Chef de projet principal, GFLJD, et *Senior Knowledge Management Officer*, Vice-présidence juridique, Banque mondiale, qui “invite officiellement [UNIDROIT] à envisager la possibilité de prendre la direction conjointe, avec l’Université de Florence, du pilier II intitulé “*Cadre juridique et gouvernance*”.

7. Compte tenu des informations fournies par le Secrétariat, le Conseil de Direction d’UNIDROIT, lors de sa 96^{ème} session, a autorisé le Secrétariat à continuer de travailler avec le GFLJD en vue de participer au développement du projet, sous réserve de la disponibilité du financement nécessaire.

³ Voir [UNIDROIT 2010 – C.D. \(89\) 7 Add. 5](#): Elaboration d’une proposition internationale de cadre juridique pour l’entreprise sociale (ou un certain type d’entreprise sociale)

⁴ Le [programme de la Conférence](#) et la [revue de presse](#) sont disponibles sur ces liens.

II. DEVELOPPEMENTS DEPUIS LA 96^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION

8. A ce jour, aucune institution n'a formellement confirmé sa décision d'agir en tant que coordinateur au niveau mondial de l'ensemble du projet, une étape essentielle pour la recherche de financement auprès de donateurs potentiellement intéressés. Cependant, des discussions encourageantes sont en cours avec une organisation intergouvernementale de portée mondiale et un nombre assez important de parties prenantes semble soutenir le projet.

9. Pendant ce temps, la promotion du projet par des membres actifs du GFLJD continue: suite à la Conférence organisée par UNIDROIT à Rome le 17 février 2017, une présentation du projet a été faite le 14 juin 2017 à la Faculté de droit de l'Université de Barcelone avec la participation du *TransJus Research Institute*, où UNIDROIT était représenté par son Président, le Professeur Alberto Mazzoni. Le 22 novembre 2017, une réunion a été organisée à Paris accueillie par le Conseil Supérieur du Notariat avec le soutien du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères où UNIDROIT était représenté par le Professeur Alberto Mazzoni et Madame Frédérique Mestre du Secrétariat.

10. Dans l'attente que le projet HCBM soit formellement lancé, les partenaires du GFLJD impliqués dans les différents piliers contribuent au projet en fonction de leurs intérêts personnels ou institutionnels et de leur disponibilité.

11. Quant à UNIDROIT, conformément à la décision prise par le Conseil de Direction lors de sa 96^{ème} session, le Secrétariat a consacré au cours des derniers mois du temps et des travaux de recherches préliminaires au projet en compatibilité avec les autres sujets prioritaires du Programme de travail. En particulier, le Secrétariat a convenu avec le co-responsable du Pilier II, le Professeur Andrea Zorzi, Université de Florence (assisté de Madame Diletta Lenzi, Ph.D.) des lignes directrices méthodologiques et de fond du projet.

12. Dans un premier temps, les recherches préliminaires visent à recueillir des informations sur les caractéristiques essentielles de la gouvernance des organisations à objet social dans la pratique entrepreneuriale et financière, dans les instruments de politiques publiques au niveau mondial ou régional ou dans les cadres juridiques nationaux. Ces recherches s'appuient largement sur les travaux d'un groupe de stagiaires et de chercheurs⁵ coordonné par le Secrétariat d'UNIDROIT, qui étudient dans leurs pays ou régions, les formes existantes pour les organisations poursuivant des objectifs sociaux ainsi que les propositions actuelles visant à leur conférer un statut juridique spécifique, comportant une étude basée sur un Questionnaire et une Note explicative rédigés par les co-responsables. Il est envisagé de rassembler les résultats des recherches préliminaires dans une Note conceptuelle qui pourrait servir de base à des futurs travaux sur le cadre juridique et la gouvernance de "l'entreprise centrée sur l'humain".

III. ACTION DEMANDEE

13. *Le Conseil de Direction est invité à autoriser le Secrétariat à poursuivre ses travaux de recherches préliminaires sur le projet de façon compatible avec les autres activités prioritaires du Programme de travail dans l'attente que le projet HCMB ait trouvé un financement.*

⁵ Ont collaboré au Projet HCBM les stagiaires et chercheurs suivants: M. Pedro Marcon (Brésil), 30 oct.-26 jan. Mastère (en cours) en droit du commerce international, Università Europea di Roma (conjointement à l'Universidade de Lisboa); M. Li Jiankun (PRC), 13 nov.-13 fév., candidat au PhD ((en cours) de droit international privé, Université Wuhan, Chine; Mme Ashna Taneja (Australie), 11 déc.-23 fév., Université de Melbourne, Mastère de droit (droit de la concurrence et des consommateurs) (en cours); Mme Tehilla Schwartz (Israël), 22 jan.-18 mars 2018 Candidate LL.B. (en cours), The Hebrew University de Jerusalem; Mme Alessandra Pedinotti (Fr, It, All), 19 fév.-11 mai, Mastère/Laurea Mag. Univ. Poitiers/Roma 3 (en cours); M. David Wouters (Belgique), 1er fév.-15 avril, Mastère 2 KU Louvain/LUISS (Rome) (en cours); Mme Irais Reyes de la Torre (Mexique), 1^{er} mars-30 avril, Loyola University Chicago School of Law, Mastère de droit, Rule of Law for Development (Rome) (en cours); M. Murat Cengizlier (Turquie) et Mme Lindsey Callahan (E.U.) projet de recherche, Univ. de Washington Mastère "Global Development Law and Policy".